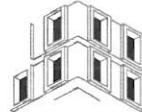




Département du Calvados
Mairie de TREVIERES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIERES



L'an deux mil vingt-cinq, le trois juin à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEURT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Martial LEGROS, Laëtitia MOREAU

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Loïc PERIOT en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2025
2. Gendarmerie : devis pour remplacement des portes de cellules
3. Mur communal rue des écoles : devis de réparation
4. Ilot de fraîcheur : présentation du projet et demande de fonds vert
5. Cinéma – La Poste : APD intermédiaire
6. Espace de Vie Sociale : consultation des entreprises
7. Epicerie : demande de déclassement d'une portion du trottoir devant l'entrée du magasin
8. Fromagerie : demande de terrasse
9. Maison communale rue Edmond de La Heuderie : fin de bail, DPE
10. Conseil Départemental du Calvados : Fonds de Solidarité pour le Logement
11. Isigny Omaha Intercom : prise de compétence « Production, distribution et protection de l'eau potable » sur le territoire intercommunal
12. Isigny Omaha Intercom : convention de mise à disposition de moyens et de personnel – Intervention en régie dans les bâtiments intercommunaux
13. LPTI Basket : demande de subvention
14. Laverie automatique
15. Lavoir : animation estivale
16. Collège Octave Mirbeau : subvention exceptionnelle
17. Compte rendu des commissions
18. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 15 avril 2025

Mireille Dufour émet plusieurs remarques sur le procès-verbal de la réunion du 15 avril 2025, il sera corrigé, sans remettre en question sa validation.

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2. Gendarmerie : devis pour remplacement des portes de cellules

Le service des affaires immobilières de la Gendarmerie a demandé la réparation de la porte de sûreté. Celle-ci n'est

pas réparable et la 2^{ème} est en mauvais état. Plusieurs entreprises ont été sollicitées. Une seule a répondu :

Serrurerie LUTINIER – remplacement des 2 portes – 10 600.00 € HT / 12 720.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Accepte le devis présenté - Serrurerie LUTINIER – remplacement des 2 portes – 12 720.00 € TTC
- autorise Madame le Maire à le signer

3. Mur communal rue des écoles : devis de réparation

Plusieurs murs communaux sont abimés voire même dangereux pour certains. Des devis ont été demandés. Celui de la rue des écoles, proche de l'ADMR et des établissements scolaires est l'un des plus exposés au public. Devis Christophe MOUTON – 3 380.00 € HT / 4 056.00 € TTC
Devis entreprise LEFRANCOIS – 2 203.00 € HT / 2 423.30 € TTC

Teneur des discussions : Validation du devis le moins cher. Pour 2026 il faudra budgéter les réparations des autres murs au cimetière et au haras. Les devis ont été reçus. Possibilité de financement par le département en cas de rénovation et réfection des joints à l'identique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Choisit le devis de l'entreprise : Lefrançois

- autorise Madame le Maire à le signer

4. Ilot de fraîcheur : présentation du projet et demande de fonds vert

Monsieur Sylvain PICAUD, architecte, a présenté ses 1ères intentions pour la création d'un parc naturel dans le chemin du Bouleux le 16 mai dernier. Le document vous a été envoyé le jour même et est joint en annexe.

Ce projet bénéficie d'une subvention FEDER de 60 %. Un complément de financement pourrait être demandé au titre du fonds vert, volet « renaturation », à hauteur de 20 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Autorise Madame le Maire à solliciter le soutien du Fonds Vert à hauteur de 20 % du projet

5. Cinéma – La Poste : APD intermédiaire

Monsieur Léonard DAUCHEZ a présenté l'Avant-Projet Définitif intermédiaire des travaux de rénovation du Cinéma, création d'une salle associative, rénovation du bâtiment de la Poste (restaurant et 3 logements) le 13 mai dernier. Une réunion publique a été organisée le 20 mai 2025 dans la salle des fêtes.

Questions récurrentes sur les financements de ce projet. Questions au sujet du rideau de scène pour le théâtre, à chiffrer par l'architecte.

6. Espace de Vie Sociale : consultation des entreprises

Les travaux de rénovation de l'EVS doivent être réalisés cette année. Madame BOREY-DUBOIS prépare les documents pour la consultation des entreprises.

Teneur des discussions : Le maintien des aides financières de Ville Amie des Ainés est conditionné par la fin des travaux au plus tard fin novembre 2025. Cet objectif semble impossible à atteindre, ce qui constitue un risque financier. Attendre les réponses des entreprises consultées pour décider de la suite du projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Autorise Madame le Maire à lancer la consultation des entreprises pour les travaux de rénovation de l'EVS.

7. **Epicerie : demande de déclassement d'une portion du trottoir devant l'entrée du magasin**

Monsieur MAILLE porte un projet de rénovation de la devanture de son magasin. Une partie empiète sur une portion du trottoir en façade. Le notaire indique qu'il faudrait procéder à une désaffectation, déclassement et cession de cette parcelle (après bornage par un géomètre).

Teneur des discussions : Questions posées sur le respect des normes de sécurité pour un local de stockage de bouteilles de gaz. A vérifier auprès de Mr MAILLE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Accepte la cession d'une partie du trottoir

- autorise Madame le Maire à engager les démarches

8. **Fromagerie : demande de terrasse**

La fromagerie a déposé une demande pour installer une terrasse devant sa boutique : 3 tables devant la vitrine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Accepte cette demande de terrasse

- Charge Madame le Maire d'en informer le demandeur.

9. **Maison communale rue Edmond de Laheudrie : fin de bail, DPE**

Madame DIGNE était locataire de la maison communale, rue Edmond de Laheudrie. Les enfants ont demandé un délai pour pouvoir la vider. Il sera nécessaire de faire réaliser un DPE.

Réfléchir au devenir de cette maison : remise en location ? travaux ? vente ? etc.

Teneur des discussions : Débat élargi à l'ensemble des projets de la commune et au respect du budget des projets engagés. Le résultat du DPE nous guidera vers la décision à prendre, vendre ou rénover pour louer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A

Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Décide de faire réaliser un DPE après la remise des clés du logement.

- autorise Madame le Maire à engager les démarches

10. Conseil Départemental du Calvados : Fonds de Solidarité pour le Logement

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) est géré par le Département. Les communes peuvent apporter une contribution financière à ce fonds (0.17 € / habitant – 933 au 1^{er} janvier 2025 soit 158.61 €).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Accepte la participation communale au Fonds de Solidarité pour le Logement ;

- fixe le montant à : 158,61€

11. Isigny Omaha Intercom : prise de compétence « Production, distribution et protection de l'eau potable » sur le territoire intercommunal

La loi NOTRe du 07 août 2015 avait initialement prévu le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes et d'agglomération au 1^{er} janvier 2020. La loi du 03 août 2018 a ensuite introduit un mécanisme de report au 1^{er} janvier 2026, sous certaines conditions.

Le 03 mars 2025, la Commission des lois de l'Assemblée Nationale a adopté une proposition de loi visant à mettre fin à l'obligation de transfert des compétences eau potable et assainissement collectif.

Afin de tenir compte de cette orientation et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Isigny-Omaha Intercom sollicite la prise de compétence : « Production, distribution et protection de l'eau potable » et par voie de conséquence la modification de ses statuts, afin d'y ajouter cette compétence facultative.

Teneur des discussions : Le syndicat actuel ne se positionne pas sur la gouvernance future souhaitable. Pas d'investissement sur le réseau depuis des années. L'intercom ne donne pas non plus d'information claire sur sa politique tarifaire future de l'eau, ni sur sa volonté de sous-traiter ce marché, ce qui pose problème à nos élus pour prendre une décision.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P C X A	P C X A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P C C A	P C X A	P C A X	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P C X A	P C X A	P C A X		

- N'accepte pas le transfert de la compétence et la modification statutaire d'Isigny-Omaha Intercom à compter du 1^{er} janvier 2026

12. Isigny Omaha Intercom : convention de mise à disposition de moyens et de personnel – Intervention en régie dans les bâtiments intercommunaux

Le renouvellement de la convention de mise à disposition de moyens et de personnel – Intervention en régie dans les bâtiments intercommunaux est proposé par les services d'Isigny-Omaha Intercom.

Objet de cette convention :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5111-1, la commune de TREVIERES met à disposition de la Communauté de Communes les moyens en matériel et en personnel pour réaliser des travaux d'entretien dans les bâtiments intercommunaux ou groupes scolaires (tonte des pelouses, taille de haies, nettoyage de cour). Ces tâches seront effectuées sur présentation de demande d'intervention.

La prestation est confiée au personnel employé par la commune et désigné par celle-ci.

Le matériel utilisé reste propriété de la commune, ainsi que toute dépense relative à l'achat et à l'entretien de ce matériel.

Durée de la convention : 3 ans à compter du 1er/01/2025, renouvelable 1 fois

Montant du remboursement : 25 € / heure

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de moyens et de personnel – Intervention en régie dans les bâtiments intercommunaux

13. LPTI Basket : demande de subvention

L'association Loisirs Pour Tous Isigny – Basket a fait une demande de subvention pour ses 4 licenciés domiciliés à Trévières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Accepte de verser une subvention à l'association LPTI-Basket

- Fixe le montant : 120 €

14. Laverie automatique

La société SAS ME GROUP France a présenté un projet d'installation de laverie automatique dans le bourg de Trévières. Le projet de convention d'occupation du domaine public est joint en annexe.

Teneur des discussions : des questions restent en suspens sur le montant des travaux de raccordement à engager par la commune pour ce projet. L'emplacement au parking du Haras semble convenir. A confirmer lorsque tous les coûts seront connus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A

Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS
P X C A	P X C A	P X C A

- Accepte la faisabilité de l'installation d'une laverie automatique (sous réserve du montant des travaux à la charge de la commune)
- Définit l'emplacement : Parking du Haras
- Autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public.

15. Lavoir : animation estivale

Afin de faire vivre le lavoir pendant la saison estivale, une animation pourrait être proposée à ses abords (musique, théâtre, repas champêtre, etc.).

Teneur des discussions : questions sur le montant proposé de 1000€ pour la musique. Des groupes moins chers seraient préférables.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Valide le principe d'une animation estivale au lavoir

- Autorise Madame le Maire à rechercher des intervenants.

16. Collège Octave Mirbeau : subvention exceptionnelle

Une troupe de 11 danseurs du Collège Octave Mirbeau est sélectionnée pour représenter l'académie de Normandie au festival de danse qui aura lieu à Pont à Mousson. Les jeunes seront accompagnés par 2 professeurs Madame PENITOT et Monsieur DENIS. Leur budget est important pour 3 jours de déplacement, du 16 au 18 juin 2025 : près de 4 000 euros.

Teneur des discussions : Volonté unanime d'aider les collégiens.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEURT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Accepte de verser une subvention exceptionnelle au collège Octave Mirbeau

- Fixe le montant : 520€

17. Compte-rendu des commissions communales

18. Questions diverses

- Délégation exercée :

- o **ECR ENVIRONNEMENT** : localisation des réseaux EP / EU à l'arrière de la Poste – 2 600.00 € HT / 3 120.00 € TTC
- o **ECR ENVIRONNEMENT** : détermination de la capacité portante d'une fondation existante au cinéma – 2 785.00 € HT / 3 342.00 € TTC
- Bilans du Festival Patrimoine et Nature et de la Rue Aux Enfants
- Fin de mission des services civiques / pot de départ
- CMJ : espaces sans tabac

- Contrat de territoire régional
- Nouvelles modalités des prochaines élections municipales
- Question de Bruno LEFRANCOIS au sujet du chauffage de l'église. Demande de partage 50/50 des frais d'installation d'un chauffage électrique, entre la mairie et le diocèse. Un devis a été fourni, d'un montant de 15000€ TTC environ. D'autres devis doivent être demandés afin de proposer ce sujet à la délibération du conseil municipal.

■ Dates :

- 05/06/2025 – 20h : réunion publique zone de fraîcheur
- 07/06/2025 : inauguration de plaque à l'église avec Céo BAUER
- 17/06/2025 – 17h : pot de départ de Flore et Killian

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h47
La prochaine réunion est fixée au mardi 17/06/2025 à 20h00

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

49. Gendarmerie : devis pour remplacement des portes de cellules
50. Mur communal rue des écoles : devis de réparation
51. Ilot de fraîcheur : présentation du projet et demande de fonds vert
52. Espace de Vie Sociale : consultation des entreprises
53. Epicerie : demande de déclassement d'une portion du trottoir devant l'entrée du magasin
54. Fromagerie : demande de terrasse
55. Maison communale rue Edmond de La Heuderie : fin de bail, DPE
56. Conseil Départemental du Calvados : Fonds de Solidarité pour le Logement
57. Isigny Omaha Intercom : prise de compétence « Production, distribution et protection de l'eau potable » sur le territoire intercommunal
58. Isigny Omaha Intercom : convention de mise à disposition de moyens et de personnel – Intervention en régie dans les bâtiments intercommunaux
59. LPTI Basket : demande de subvention
60. Laverie automatique
61. Lavoir : animation estivale
62. Collège Octave Mirbeau : subvention exceptionnelle

Signature du Président et du secrétaire de séance :

